Philippe SERRANO

Mandataire Judiciaire

Entreprise individuelle

Diplôme de juriste conseil d'entreprises - DJCE

DESS de Droit des Affaires et de Fiscalité

Diplômé de la faculté de droit Espagnol de SARAGOSSE

JUVIGNY, le 10 octobre 2026

Il ne pourra pas être répondu aux correspondances qui ne reproduiraient pas les références suivantes
Dossier n° 7664/Aff. : SARL BRICKELL MEGEVE
QB

Madame, Monsieur,

Vous vous êtes rapproché de mon Etude afin de me faire part de votre intérêt concernant l'acquisition du ténement immobilier dépendant de l'actif de la procédure de liquidation judiciaire de la SARL BRICKELL MEGEVE.

La SARL BRICKELL MEGEVE a fait l'objet d'un jugement de liquidation judiciaire en date du 7 juillet 2025 et j'ai été nommé en qualité de liquidateur judiciaire.

Afin que vous puissiez me faire parvenir une offre d'acquisition ferme et définitive, dénuée de toute condition suspensive vous trouverez ci-joint les éléments d'informations suivants consultable sur mon site internet www. etude-serrano.com :

*** rapport d'expertise**
*** bail commercial**
*** ordonnance de résiliation de bail commercial du 1° juillet 2026**
*** note établie par le soussigné concernant le recours introduit par la société locataire de droit des Emirats Arabes Unis - PURE CONCEPT GULF(PCG)**
*** RIB CDC**
*** inventaire des actifs mobiliers (les actifs mobiliers corporels non revendiqués et non restitués qui se trouvent dans les deux chalets sont compris dans la cession immobilière et il leur sera attribués une somme de 35 000,00 euros conformément à l'inventaire établi par le Commissaire de Justice désigné par le tribunal)**

Après un premier examen des offres reçues, Monsieur le juge Commissaire m'a autorisé à ouvrir un nouveau délai aux fins de réception des offres jusqu'au lundi 23 novembre à 23 heures 59 de sorte qu'il me soit permis de les déposer auprès du greffe du Tribunal de Commerce d'ANNECY dans les jours suivants et Monsieur le Juge Commissaire pourra organiser pour les candidats qu'il estime les plus intéressants des entretiens en visio-conférence, le mardi 1° décembre 2026 après- midi afin de pouvoir rendre sa décision finale dans le cadre du délibéré fixé par ses soins au lundi 7 décembre 2026.

Votre offre d'acquisition devra être dénuée de toutes conditions suspensives de quelque nature que ce soit et il vous appartiendra de me justifier de votre capacité à régler le prix proposé.

Afin de démontrer le sérieux de votre offre d'acquisition, il vous appartiendra de me faire tenir par voie de virement sur mon compte ouvert à la CDC une somme de 5 % correspondant à votre offre d'acquisition à titre dépôt de garantie et d'indemnité d'immobilisation.

Si votre offre n'est pas retenue par Monsieur le Juge Commissaire, le montant versé vous sera alors immédiatement restitué par mes soins

Dans le cas où votre offre serait retenue et que vous vous désisteriez ultérieurement, le dépôt de garantie précité restera acquis à la procédure de liquidation judiciaire à titre de dommages et intérêts.

Je vous rappelle enfin que vous ne devez avoir aucun lien de parenté ou d'alliance, jusqu'au 2ème degré inclusivement, direct ou indirect, avec le représentant légal de la société débitrice faisant l'objet de la procédure collective.

Pour la bonne forme et afin qu'il me soit permis de remplir mes obligations de vigilance, je vous remercie d'annexer à votre offre d'acquisition l'attestation ci jointe dument complétée.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Philippe SERRANO



15, Chemin de Malacher
38240 MEYLAN
☎ 04 76 41 99 85

350, Avenue Victor Hugo
26000 VALENCE
☎ 04 75 41 84 14

196, Rue Georges Charpak
74100 JUVIGNY
☎ 04 50 87 25 10

29, rue de la Paix
74000 ANNECY
☎ 04 50 87 25 03

Siren : 413 568 163 - TVA FR 0541356816300021
Renseignements sur les dossiers et certificats de créance irrécouvrable sur www.etude-serrano.com

ATTESTATION DU CANDIDAT A LA REPRISE D'ACTIFS

Le soussigné :

Nom : **Prénom :**

Adresse complète :

Date et lieu de naissance : **Nationalité :**

Atteste sur l'honneur :

- que mon état civil est conforme à celui indiqué en tête du présente acte ;

- ne pas être et n'avoir jamais été en état d'interdiction ;

- ne pas être et n'avoir jamais été placé sous l'un des régimes de protection des majeurs ;

- ne pas faire l'objet d'une mesure d'interdiction de gérer ou de faillite personnelle ou de tout autre mesure qui pourrait m'empêcher d'exploiter une entreprise ;

- ne pas être et n'avoir jamais été susceptible de faire l'objet de poursuites pouvant entrainer la confiscation totale ou partielle de mes biens ;

- ne pas être et n'avoir jamais été en infraction avec les dispositions légales et règlementaires relatives à l'assainissement des professions commerciales et industrielles ou au blanchiment de capitaux ;

- que je dispose de ma pleine capacité civile et commerciale pour m'engager dans la présente cession ;

- que le prix de cession figurant dans l'offre déposée sous ma responsabilité est sincère et véritable et qu'aucune somme complémentaire n'a été ou ne sera versée à quiconque, à l'insu du Tribunal, sous quelque forme que ce soit, pour quelque motif que ce soit (cette déclaration ne vise pas les éventuelles commissions d'agence immobilière, pas plus que les remboursements des dépôts de garantie, ou les frais, droits et honoraires d'acte liés aux opérations de cession) ;

- me conformer aux dispositions de l'article L 642-3 du Code de Commerce, et n'avoir aucun lien de parenté ou d'alliance, jusqu'au 2ème degré inclusivement, direct ou indirect, avec les dirigeants et associés de la société faisant l'objet de la procédure collective ;

- que offre n'est pas faite pour le compte du débiteur, ni des dirigeants de droit ou de fait de la personne morale faisant l'objet de la procédure collective, ni encore de leurs parents et alliés jusqu'au deuxième degré inclusivement, ni même des contrôleurs et m'engage à ne pas céder de parts de la société cessionnaire aux dirigeants et associés de la société faisant l'objet de la procédure collective ;

- avoir été informé des dispositions relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme visées par les articles L561-1 à L574-4 du Code monétaire et financier et déclare que les fonds engagés ne proviennent pas d'une infraction passible d'une peine privative de liberté supérieure à un an ou ne participent pas au financement du terrorisme (art. L561-15-1 du CMF) et que les opérations envisagées au terme des présentes ne sont pas liées au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme (art. L561-16 du CMF) ;

- agir pour mon compte et non pour le compte d'une tierce personne ou d'une personne morale. A défaut préciser le nom ainsi que les coordonnées :

Nom/Dénomination sociale : **Prénom/Forme :**

Adresse complète/Siège social :

Nationalité : **Numéro SIRET :**

- ne pas être une personne politiquement exposée et n'avoir aucun lien avec une personne politiquement exposée ;

- que les deniers finançant l'opération ont pour origine :

o **Emprunt Bancaire**	Nom de l'établissement bancaire	
	Adresse	
	Montant emprunté	

o **Epargne**	Nom de l'établissement bancaire	
	Adresse	
	Type d'épargne et origine	

o **Prêt familial ou amical**	Nom du prêteur	
	Adresse	
	Montant emprunté	

o **Succession**	Nom du notaire	
	Adresse	
	Montant	

Autres financements :

……

- avoir été informé que la présente cession revêt un caractère aléatoire et renonce de ce fait à toute action en vue de la remise en cause tant de la cession que de l'un quelconque des éléments cédés ;

- avoir procédé personnellement à toutes les investigations nécessaires préalablement à la présentation de mon offre pour s'assurer de la faisabilité économique de la cession, ainsi que de la consistance et de l'étendue des biens inclus dans cette dernière et dégage le cédant de toute responsabilité à cet égard.

***IMPORTANT** : la présente attestation devant être utilisée en justice, le signataire atteste avoir pris connaissance des dispositions de l'article 441-7 al. 1 du Code pénal, ci-après rappelées :*

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000.00 € d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts »

Fait à :

Le :

Signature + cachet + qualité du signataire précédés de la mention « certifié sincère et véritable » :

Joindre à la présente attestation :

- ***si l'offre est faite par une personne morale :*** un extrait kbis de moins de 3 mois et les statuts.
- ***si l'offre est faite par une personne physique :*** photocopie recto verso de la carte d'identité ou du passeport.